



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2020-724

24/11/2020

Date de mise en application : 24/11/2020

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 23/12/2020

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de directeurs et directeurs adjoints interministériels (DDI et DDI adjoints) : DDPP de Meurthe et Moselle ; DDT adjoint de la Drôme ; DDT adjoint d'Eure-et-Loir

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DD(CS)PP

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDPP de Meurthe et Moselle)
Journal officiel du 24 novembre 2020 (Texte n° 84)

En DDT(M)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de la Drôme)
Journal officiel du 24 novembre 2020 (Texte n° 85)

- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT d'Eure-et-Loir)
Journal officiel du 24 novembre 2020 (Texte n° 86)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La déléguée à la mobilité et
aux carrières**

Claudine LEBON